MÉTADONNÉES - Habitats floristiques

Description

Un habitat floristique est une aire protégée qui abrite au moins une espèce floristique désignée menacée ou vulnérable et qui est identifié à l'article 7 du Règlement sur les espèces floristiques menacées ou vulnérables et leurs habitats.

À ce jour, 52 habitats floristiques ont été créés. Ils se situent principalement sur des terres du domaine de l'État et quelques-uns sont en terres privées. Comme le mentionne l'article 17 de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables, toutes activités susceptibles de modifier les caractéristiques biophysiques propres à ces habitats sont interdites.

À la suite de la mise à jour du 13 septembre 2013 du Registre des aires protégées, les habitats floristiques grevés en tout ou en partie de droits miniers, gaziers ou pétroliers ont été soustraits du Registre afin d'être conformes aux critères de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) en matière d'aires protégées. Par conséquent, seuls 31 habitats floristiques demeurent au Registre et peuvent être consultés dans la couche des aires protégées. Pour visualiser l'ensemble des habitats floristiques, incluant les 21 habitats qui ne sont pas inscrits au Registre des aires protégées, vous devez consulter la couche Habitats floristiques.

Données

Source :Les habitats floristiques sont numérisés sur les entités géométriques de plusieurs bases de données géographiques de références. On peut citer notamment la Base de données topographiques du Québec 1 : 20 000 (BDTQ), les fichiers de la compilation cadastrale du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec (MERN) et le Système sur les découpages administratifs (SDA) à l'échelle 1 : 20 000. Pour les habitats situés au nord du 52e parallèle, leur référence est la Base de données topographiques et administratives à l'échelle 1 : 250 000 (BDTA) du MERN.

Projection cartographique : Lambert conique conforme du Québec

Système de référence géodésique : NAD83 (North American Datum de 1983)

Structure des données : Vectorielle

Géométrie : Polygone

Étendue géographique : Le Québec

Fréquence de mise à jour

Au besoin, selon les révisions du Règlement sur les espèces floristiques menacées ou vulnérables et leurs habitats, et selon les ajustements apportés aux données.

Échelles d'affichage

Visible à toutes les échelles

Modalité du descripteur UICN

Catégorie la	Aire protégée administrée principalement pour la science et la protection de la nature
Catégorie Ib	Aire protégée administrée principalement pour la protection des ressources sauvages
Catégorie II	Aire protégée administrée principalement pour la protection des écosystèmes et aux fins de récréation

Catégorie III	Aire protégée administrée principalement dans le but de préserver des éléments naturels spécifiques
Catégorie IV	Aire protégée administrée principalement aux fins de conservation par l'aménagement
Catégorie V	Aire protégée administrée principalement dans le but d'assurer la conservation de paysages terrestres ou marins et aux fins récréatives
Catégorie VI	Aire protégée administrée principalement aux fins d'utilisation durable des écosystèmes naturels
Sans catégorie (Y)	Aire protégée dont la catégorie UICN est présentement en évaluation
Catégorie multiple (M)	Aire protégée comportant plusieurs zones qui correspondent à plusieurs catégories UICN différentes
Non reconnu (Z)	Territoire important pour la conservation, mais non reconnu à titre d'aire protégée

Informations descriptives - Habitats floristiques

Description des champs :

- Identifiant : Numéro séquentiel unique de l'habitat floristique.
- Toponyme : Nom de l'habitat floristique.
- Responsable : Nom du responsable de l'application de la mesure légale de la protection ou le nom du propriétaire du site.
- Coresponsable : Noms des autres responsables ou propriétaires du site s'il y a lieu.
- Registre : Inscription au Registre des aires protégées (oui/non).
- Catégorie de l'UICN : Catégorie de gestion de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).
- Superficie (ha) : Superficie officielle en hectare de l'habitat floristique (Ex. : Superficie mentionnée dans la gazette officielle).
- Longitude : Coordonnées géographiques en degrés décimaux du centre du polygone représentant l'habitat floristique.
- Latitude : Coordonnées géographiques en degrés décimaux du centre du polygone représentant l'habitat floristique.
- Numéro du droit de la contrainte au RDE : Numéro du droit de la contrainte au Registre du domaine de l'État (RDE).
- Date de création : Date de création de l'habitat floristique correspondant à la date d'entrée en vigueur du Règlement.
- Lien internet : Lien vers la fiche Internet de l'habitat floristique.

Toute demande pour obtenir des renseignements relatifs à ces données doit être adressée directement à Évelyne Barrette (418 521-3907, poste 4895, ou <u>evelyne.barrette@mddelcc.gouv.qc.ca</u>).

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques - Direction de l'expertise en biodiversité